



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports maritimes

Question écrite n° 128946

Texte de la question

M. Jack Lang interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'avenir de la société Sea France compagnie trans-Manche assurant la liaison entre Calais et Douvres. Filiale de la SNCF, l'entreprise Sea France emploie au total 1 600 salariés. Un plan de 725 suppressions d'emplois a été présenté en juin 2011 et, depuis lors, la situation de cette entreprise s'est encore aggravée puisqu'elle serait dorénavant menacée de liquidation. Les premières victimes de cette situation sont les salariés et l'emploi en région Nord-Pas-de-Calais. Alors que la SCOP Sea France a déposé une offre qui a été rejetée par la Commission européenne, ce qui aurait sauvé l'entreprise, il lui demande, en conséquence, de lui indiquer si le Gouvernement est prêt à défendre le projet de la SCOP qui préserverait Sea France et sauvegarderait l'emploi dans une région déjà lourdement touchée par le fléau du chômage.

Données clés

Auteur : [M. Jack Lang](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128946

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1470

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)